

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00965

Numéro SIREN : 442 823 266

Nom ou dénomination : 2GI TECHNOLOGIE

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt 14149

2GI TECHNOLOGIE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 9 000 euros
Siège social : 33, AVENUE DES ESPERELLES
BAT. B LES ESPERELLES, ENTREE 6
13500 MARTIGUES
442 823 266 RCS AIX-EN-PROVENCE

DÉCISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

Le soussigné :

Monsieur Guillaume GIMENEZ, demeurant 33 Avenue des Esperelles Bât B, Les Esperelles Entrée 6, 13500 Martigues, titulaire de 1500 parts sociales en pleine propriété, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée 2GI TECHNOLOGIE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de gérant-associé unique de la société 2GI TECHNOLOGIE et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et des dispositions statutaires,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le rapport de la gérance,
- Le texte des projets de décisions,

L'associé unique a pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire en application de l'alinéa 2 de l'article L. 223-35 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés décide à l'unanimité de nommer le cabinet ALC2 AUDIT, ayant son siège social au Parc Athéna à Ollioules (83190), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Le cabinet ALC2 AUDIT, représenté par sa gérante Virginie LANA, a fait savoir à l'avance qu'il accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire

GG

à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique autorise le Cabinet NES EXPERTISE à adresser directement au greffe du tribunal de commerce, dans les délais qui s'imposent à la Société, les documents relatifs à la nomination du Commissaire aux comptes, conformément aux dispositions de l'article L. 823-8-1 du Code de commerce.

TROISIEME DÉCISION

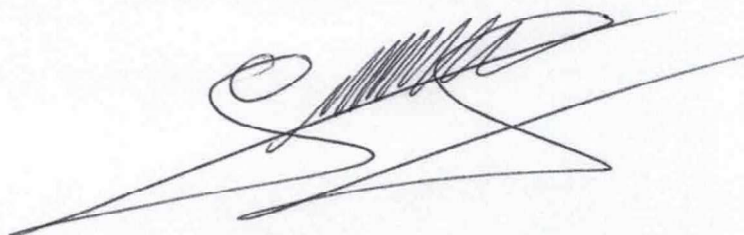
Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnaît.

Fait à MARTIGUES
Le 1^{er} septembre 2023

Guillaume GIMENEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guillaume Gimenez', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract, with a large loop on the left and a series of vertical strokes on the right.